
DECRET N° 2016/119 / **DU** 16 MARS 2016
portant nomination du Président du conseil d'administration
de l'Agence du Service Civique National de Participation
au Développement.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** la loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;
- Vu** la loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu** le décret n° 2010/384 du 23 décembre 2010 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Monsieur **MOUNOUNA FOUTSOU** est, à compter de la date de signature du présent décret, nommé Président du conseil d'administration de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement.

Article 2 .- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 16 MARS 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Paul BIYA



The seal is circular with the text 'REPUBLIQUE DU CAMEROUN' at the top and 'REPUBLIC OF CAMEROON' at the bottom. Inside the seal, it says 'LE PRESIDENT' and 'Peace - work - Fatherland'. There are stars on either side of the central text.